

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Centre-Val de Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale Centre-Ouest
Equatop, 61 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
02.47.05.28.67
maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org



COMMUNE DE LEVROUX

10, Place de l'Hôtel de Ville - BP 17
36110 LEVROUX
02.54.35.53.82
mairie-levroux@wanadoo.fr

www.ville-levroux.fr

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole Centre Ouest



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

La porte de Champagne

de Levroux

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Levroux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

La porte de Champagne, propriété de la commune de Levroux, est le dernier vestige des trois portes et 8 tours que comptaient les fortifications de la ville, et a résisté au temps.

La commune de Levroux s'est engagée dans une démarche de restauration de ses édifices aujourd'hui, tout d'abord en 2009 et 2010 avec les restaurations complètes de la toiture de la collégiale et maintenant avec la porte de Champagne. Pour cela, un dossier a été déposé auprès de la Fondation du patrimoine et notre projet a été retenu par la mission Stéphane BERN.

La restauration de ce site représente une dépense conséquente pour la collectivité. Pour se faire, des demandes de subvention sont en cours auprès des organismes publics (DRAC et Conseil Départemental) mais la commune sollicite également de généreux donateurs, amoureux du patrimoine et prêt à faire un geste pour cette restauration.

La porte de Champagne a été construite en 1436 afin que les habitants de la cité se protègent des guerres et des brigands. Le Roi Charles VII a donc autorisé cette fortification

de la ville de Levroux en instaurant également une levée d'imposition pour entreprendre cette construction.

La porte de Champagne marque aujourd'hui la séparation entre la partie médiévale et moderne de la cité.

Comme indiqué ci-dessus, la commune de Levroux s'est engagée dans une politique de restauration de son patrimoine, les fonds récoltés auprès des généreux donateurs seront employés exclusivement à la restauration du site.

Lorsque la porte de Champagne sera totalement restaurée, cela donnera à la ville de Levroux un atout supplémentaire tant au point de vue patrimonial, touristique et culturel à la cité médiévale combiné avec la collégiale et la maison de bois.

À côté de la porte de Champagne sera aménagé un théâtre de verdure qui pourra accueillir lors de la saison culturelle de la commune des spectacles, lors des journées du patrimoine, des conférences historiques pourraient y être données.



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La porte de Champagne de Levroux

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60249

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Porte de Champagne

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Photos © Commune de Levroux